



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09

site internet : <https://snudifo69.com/> e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP-FO au CSA départemental du 26 juin

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Ce CSA spécial départemental se tient à la fin d'une année scolaire marquée par la mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites que le président Macron n'aura pu faire passer qu'en utilisant les ressorts les plus antidémocratiques de la Vème République. Force Ouvrière, avec l'intersyndicale, continue d'exiger l'abrogation de cette loi injuste, brutale et frappée d'illégitimité.

Cette loi a été promulguée dans un contexte d'inflation jamais vue qui touche l'ensemble des personnels. La réponse du ministre Guérini annoncée le 12 juin dernier est une aumône de 1,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice.

Les fonctionnaires sont ainsi moins bien lotis que le budget militaire qui lui a augmenté de 40% pour être porté à 413 milliards : dans notre pays, mieux vaut fabriquer des bombes et des canons que d'enseigner à des élèves ou soigner des malades !

Cette augmentation dérisoire ne peut être perçue comme une provocation d'autant plus qu'elle est annoncée au moment où le pacte « travailler plus pour perdre moins » est proposé aux collègues.

Tout comme la réforme des retraites, ce « pacte » a été rejeté par la totalité des organisations syndicales. Décidemment, M. Macron et son gouvernement aiment avoir raison contre tout le monde !

Nous exigeons le retrait pacte qui oppose les collègues entre eux et remet en cause notre statut et nous y opposons notre revendication d'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice. C'est le sens de l'appel signé en quelques jours par plus de 500 collègues dans notre département.

La carte scolaire que nous étudions aujourd'hui est frappée du sceau des 1117 postes supprimés dans le 1^{er} degré par le ministre, là aussi en utilisant l'article 49-3 afin que les députés ne puissent voter : décidemment, ce gouvernement n'est pas étouffé par les préoccupations démocratiques !

Ces suppressions de postes se sont traduites lors du premier CSA départemental par une perte sèche de 47 classes dans notre département raison pour laquelle la FNEC FP-FO avait voté contre la carte scolaire. Et lors de ce deuxième CSA cette tendance s'approfondit puisque nous sont présentées aujourd'hui 59 mesures négatives contre seulement 57 mesures positives.

Nous avons d'ailleurs noté un certain nombre de situations problématiques dans le décompte des effectifs ou dans les propositions que vous avez effectuées, que nous avons signalé à vos services et sur lesquelles nous interviendrons en séance.

Pour la FNEC FP-FO, il y a urgence à créer des postes et à recruter des personnels sous statut. Cela tombe bien, 162 candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles sont inscrits sur les listes complémentaires dans notre académie. Ils se rassembleront demain devant la CSA académique pour exiger d'être recrutés en tant que fonctionnaires d'Etat.

Nous interrogerons demain le recteur mais peut-être avez-vous des informations à nous révéler dès

aujourd'hui à ce sujet.

Je vous remercie.